

Original : Anglais

Référence du document :	Document de travail 2
Titre :	Renforcer les capacités pour une gestion efficace des ressources halieutiques côtières
Auteur(s) :	Ariella D'Andrea, Ian Freeman, Richard Veeran et Solène Devez

Résumé/breve description/éléments clés :

Dans le contexte des restrictions de déplacement visant à enrayer la pandémie de COVID-19, la CPS continue d'apporter un soutien consultatif et technique aux membres, quoiqu'à distance, afin de renforcer leurs capacités de gestion efficace et de développement durable des ressources halieutiques côtières. Le présent document présente les activités menées par la CPS depuis la troisième Conférence technique régionale sur les pêches côtières (RTMCF3) et permet d'entamer une réflexion sur les améliorations à apporter à l'aide fournie aux membres dans ce contexte.

Conclusions et recommandations :

Les participants sont invités à exprimer leur avis sur la manière de mieux intégrer les activités du programme pêche côtière et aquaculture de la CPS dans les domaines de la politique, de la législation, et du suivi, contrôle, surveillance et application de la réglementation pour renforcer les capacités de votre pays/territoire à gérer efficacement ses pêches côtières.

Renforcer les capacités pour une gestion efficace des ressources halieutiques côtières

Contexte

1. Piliers des économies de nombreuses régions du Pacifique, les ressources marines constituent une composante essentielle de la sécurité alimentaire des populations côtières. Le poisson représente la principale source de protéines animales de ces populations et il est essentiel à l'équilibre nutritionnel, en particulier celui des enfants. Il est à craindre, toutefois, que les ressources halieutiques ne puissent pas répondre aux besoins futurs. La surpêche, favorisée par les prix de vente élevés, épuise des produits de grande valeur, comme les holothuries, tandis que la pression de pêche localisée et l'aménagement du territoire font également baisser les stocks d'espèces de produits de la mer de grande taille, comme le perroquet bossu vert, et d'autres espèces marines, telles que les tortues.
2. La pandémie mondiale de COVID-19 a des répercussions considérables sur tous les continents et les effets sur les États et Territoires insulaires océaniques sont marqués. Les confinements et les restrictions de déplacement mis en place par les États ont non seulement engendré des difficultés logistiques pour le commerce, mais ont aussi entraîné l'arrêt de la plupart des activités dans le secteur touristique et les secteurs connexes, et des milliers de personnes se sont retrouvées sans emploi ou en contrat à durée déterminée. Cela a provoqué une hausse des migrations urbaines vers les zones rurales : des personnes n'ayant plus les moyens de subvenir à leurs besoins dans les zones urbaines, où le coût de la vie est plus élevé, retournent dans leur région d'origine pour cultiver la terre et pêcher, et assurer ainsi leur sécurité alimentaire et moyens de subsistance.
3. Dans un contexte de pression accrue sur les économies du Pacifique, les gouvernements peinent davantage à gérer efficacement leurs ressources halieutiques côtières. En conséquence, des stratégies et mesures existantes de gestion, comme les contrôles ou l'interdiction de la pêche des holothuries, ont été assouplies, voire supprimées, afin d'améliorer les moyens de subsistance des populations locales et d'augmenter les revenus d'exportation. Souvent, les mesures réglementaires strictes sont passées au second plan, au profit de stratégies favorisant la pêche (dispositifs de concentration de poisson [DCP], plans de développement et plans de gestion du commerce des espèces d'aquariophilie, par exemple).
4. Au cours des 18 derniers mois, en dépit des restrictions de déplacement imposées dans la région, la CPS a continué d'apporter un soutien consultatif et technique aux membres, quoiqu'à distance, afin de renforcer leurs capacités de gestion efficace et de développement durable des ressources halieutiques côtières. Les membres bénéficient notamment d'une aide à l'examen et à l'élaboration de politiques, plans, lois et règlements, et des formations en ligne sont proposées, pour développer les activités de suivi, contrôle et surveillance, par exemple.

Activités mises en œuvre (dans le contexte des restrictions de déplacement liées à l'épidémie de COVID-19)

Politiques et plans de gestion

5. Depuis la troisième Conférence technique régionale de la CPS sur les pêches côtières (5–8 novembre 2019), la CPS apporte son soutien dans les domaines d'intervention suivants :
 - a. élaboration de plans de gestion et de développement de DCP ancrés, qui sont essentiels pour mettre en place des programmes nationaux de DCP durables ;

- b. évaluation des politiques et plans de gestion existants, et élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux plans pour aider les membres à mettre en œuvre des mesures de gestion et de développement durables des ressources halieutiques côtières, et
 - c. offre de conseils aux membres sur des sujets spécifiques ayant trait à la gestion et au développement des pêches côtières.
6. La CPS étudie également la possibilité d'élaborer et de dispenser des formations par le biais de plateformes virtuelles. Dans le cadre de ce travail, la CPS a élaboré un atelier de formation en ligne sur la planification de la gestion des pêches, en partenariat avec le ministère des Industries primaires de la Nouvelle-Zélande. Ce premier atelier de formation en ligne, qui s'adresse aux fonctionnaires, a été dispensé avec succès à des membres des sous-régions polynésienne et mélanésienne. L'atelier peut être adapté aux besoins d'un large éventail de participants, du secteur public ou d'organisations non gouvernementales, qu'il s'agisse d'agents chargés des pêches, de personnes issues du secteur privé ou de groupes de la société civile, ou de responsables de la gestion communautaire des ressources halieutiques. Les supports pédagogiques sont conçus pour être riches d'enseignement pour tous les participants, quel que soit leur niveau d'expérience.

Lois et règlements

7. Depuis le début de la pandémie, la CPS aide aussi les membres, à distance, à examiner et à élaborer des lois et des règlements pour une gestion durable et équitable des ressources halieutiques côtières. Les activités suivantes ont notamment été menées :
- a. Les services des pêches ont bénéficié d'une assistance par e-mail et via d'autres plateformes de communication pour rédiger des lois et règlements sur les pêches côtières et l'aquaculture.
 - b. Un atelier virtuel sur le genre et les droits de la personne dans les législations relatives aux pêches côtières s'est tenu en août 2020¹, suivi de la publication d'un [examen des législations de six États et Territoires insulaires océaniques](#) et d'une [note d'orientation \(n° 36/2021\)](#)².
 - c. Plus récemment, la CPS a commencé à travailler à l'élaboration d'une formation en ligne destinée aux fonctionnaires, portant sur la rédaction de textes normatifs relatifs à la pêche côtière³. La formation en ligne fournira des méthodes et des conseils pour élaborer des lois, règlements et autres documents qui sont la clé de la gestion durable des pêches côtières.
 - d. Pour mieux faire connaître les législations et faciliter l'accès aux informations utiles, les ressources sur les textes normatifs sont également mises à disposition sur la base de données en ligne [REEFLEX](#) – (*Pacific Law and Policy Database on Coastal Fisheries and Aquaculture*), qui présente notamment le cadre juridique actuel relatif aux pêches côtières de chaque État ou Territoire insulaire océanique.
8. À l'appui de la mise en œuvre du *Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique*, approuvé par les

¹ Plus d'informations dans un communiqué de la CPS du 20 juillet 2020 (<https://www.spc.int/fr/actualite/communiques/media-release/2020/07/lors-dune-reunion-virtuelle-7-pays-du-pacifique>) et dans les Actus Web de la CPS (<https://www.spc.int/fr/actualite/actus-web/2020/08/un-atelier-regional-en-ligne-examine-comment-les-cadres-legislatifs>).

² Plus d'informations dans l'article de D'Andrea A. et Graham A. Les droits de la personne dans les pêches côtières et l'aquaculture en Océanie. Dans : *Lettre d'information sur les pêches de la CPS n° 164*. Disponible ici : <https://coastfish.spc.int/fr/component/content/article/523>

³ Plus d'informations dans l'article de Sauerwein A., D'Andrea A. et Vapnek J. 2021. Guide de rédaction des textes normatifs relatifs à la pêche côtière et à l'aquaculture. Dans : *Lettre d'information sur les pêches de la CPS n° 164*. Disponible ici : <https://coastfish.spc.int/fr/component/content/article/523>

ministres des Pêches en 2021, la CPS élabore également un guide juridique afin de répertorier les dispositions en faveur d'une gestion communautaire des pêches. Le but de ce guide est d'aider les services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques à mettre en œuvre la gestion communautaire des pêches à plus large échelle, en évaluant et en améliorant leur cadre législatif. Divers exemples de dispositions législatives seront présentés en guise d'illustration des cadres juridiques nationaux de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique et dans d'autres régions du monde. Le guide vise en priorité à permettre aux Pays et Territoires insulaires océaniques d'opérer des choix parmi différentes approches et d'élaborer un cadre de gestion communautaire des ressources halieutiques adapté au contexte national.

Suivi, contrôle, surveillance et application de la réglementation

9. Dans le droit fil de la transition vers le renforcement des capacités et l'apprentissage en ligne, la CPS offre les cours virtuels suivants, en partenariat avec le programme Te Pātui du ministère néo-zélandais des Industries primaires, l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA), l'Office australien de gestion des pêches et d'autres organisations :
 - a. cours de niveau 4 sur le respect de la réglementation relative aux pêches côtières et à l'aquaculture, agréé par l'Université du Pacifique Sud (USP) au niveau régional et dispensé en ligne sur une durée d'un an ;
 - b. certificat professionnel pour les responsables du suivi réglementaire dans les communautés au niveau national et régional, dispensé en ligne et en présentiel sur une durée de trois mois ;
 - c. ateliers de formation nationaux, en partenariat avec le programme Te Pātui du ministère néo-zélandais des Industries primaires, adaptés aux besoins spécifiques des pays et dispensés en ligne, incluant plusieurs inspections pratiques sur des marchés ;
 - d. aide à la rédaction et à l'élaboration de stratégies nationales pour la conformité et de politiques de suivi, contrôle, surveillance et application de la réglementation relatives aux pêches côtières ;
 - e. aide à la rédaction de procédures opératoires normalisées pour les activités courantes de suivi, contrôle, surveillance et application de la réglementation, et
 - f. services de mentorat fournis aux agents des pêches qui en font la demande, tout au long de leur carrière.

10. Les ateliers de formation les plus récents au niveau national, organisés à Vanuatu et Kiribati, comportaient une partie pratique sur le terrain destinée à aborder de façon plus concrète le travail d'inspection et d'entretien. La formation pratique sur le terrain offre la possibilité aux participants d'acquérir une expérience en conditions réelles. En outre, le grand public constate des activités accrues de suivi, contrôle, surveillance et application de la réglementation sur les marchés et dans les poissonneries. Après chaque inspection, une session générale de débriefing et une partie plus restreinte mais aussi importante d'enseignements théoriques en ligne complètent les exercices pratiques.

Question à l'intention des groupes de travail

Comment mieux intégrer les activités du programme pêche côtière et aquaculture de la CPS dans les domaines de la politique, de la législation, et du suivi, contrôle, surveillance et application de la réglementation pour renforcer les capacités de votre pays/territoire à gérer efficacement ses pêches côtières ?